ARCHIVES DE LA MEUSE
REÇU LE 25/02/87

3Tp592/28

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant
DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL & DE L'EMPLOI
Nom du service versant : SECTION CENTRALE EMPLOI
Date du versement : 25 FEV. 1987
Nombre d'articles : 11

Partie réservée aux Archives
N° de versement : 774 W
Date de prise en charge : 17 Mars 1987
Métrage : 2 ml

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
774 W 1	ABRELL BAR LE DUC	1983			
	ALU PAQUATE REVIGNY				
	AMBROISE VERDUN				
	AMIFOP BAR LE DUC				
	ANDRE PIERRE ERIZE				
	ANTOINE MICHELE BAR LE DUC				
	A.R.E.E. VOID VACON				
	AUTIER FRANCK VERDUN				
	AUTO ECOLE MARIE VERDUN				
	BADUREAUX MONTMEDY				
	BAILLEUX PESSY ST MIHIEL				
	BARLOY VERDUN				774W
	BARROIS VERDUN				
	BAUMANN BAR LE DUC				
	BECHER ALAIN BAR LE DUC				
	BELLEVILLE AUTO VERDUN				
	BENNETON BAR LE DUC	1982			
	BIEGEL ABAINVILLE	1983			
	SOBABI BAR LE DUC				
	BILLIOTE DIEUE				
	LES BOIS DE LA DIEUE SOMMEDIEUE				
	BORNEQUE TRONVILLE				
	BOTANICUS 2000 ST MIHIEL				
	BOUCHON COMMERCY				

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

Indexation

774 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3Tp 592/28

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
774 W 2	BOUTIQUE LOISIRS BAR LE DUC				
	BRIATTE VARENNES EN ARGONNE				
	BRISSON GILLE MONTMEDY				
	BRUCKER GUY DEMANGE AUX EAUX				
	DESSANGE DIFFUSION VERDUN				
	PUB RIVE GAUCHE VERDUN				
	BRUNSCHWIG BAR LE DUC				
	C.R.C.A. SAVONNIERES				
	CAPEM BAR LE DUC				
	CATTANEO BAR LE DUC				
	CERA AULNOIS EN PERTHOIS				
	CEREDA DEMANGE AUX EAUX				
	CESAL VIGNEUL S/S MONTMEDY				
	STRENELLE CTA VARENNES EN ARGONNE				
	CHAUSSURES CENDRILLON COMMERCY				
	CHICAGO AREA VERDUN				
	CHIR				
	CHEVAL CHEVONCOURT				
	CLOSSET ST MIHIEL				
	C.A.E.R.G. BELLEVILLE				
	LE CHARME ARTISANAL BEAUDIGNECOURT				
	COMMERCY CONFECTION COMMERCY				
	COMMUNE DE BOULIGNY				
	COMMUNE DE PAGNY SUR MEUSE				
	COMPTOIR POUR L'EQUIPEMENT				
	RURAL ET AGRICOLE AULNOIS EN P.				
	CONFECTION DE L'ARGONNE				
	CONTROLE JOURNAL BILAN				
	C.O.C.V. VERDUN				
	CORDEL BAR LE DUC				
	COURTIN CONSENVOYE				
	D.A.C.F. VERDUN				
	DFOSSE VERDUN				
	DEWEINDEL BAR LE DUC				
	DIDELOT VADONVILLE				
	DRENERI				
	DROUET ST MIHIEL				
	DUCHER VERDUN				
	DUC HOTEL BAR LE DUC				
	DUTRIEZ BAR LE DUC				
	EURODRAIN MAUCOURT SUR ORGE				
	EXPLOIT'ANNONCE SERVICE VERDUN				

774 W

774 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3Tp 592/28

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
774 W 3	FIMECO BAR LE DUC				
	FISCHER MOGNEVILLE				
	FONDERIE DE VUCOULEURS				
	FRAM VERDUN				
	FRIOB VERDUN				
	GELIVIANDES VERDUN				
	GERVAL VERDUN				
	GIANNETTI LACROIX SUR MEUSE				
	GIBAT VERDUN				
	GILLERION ECUREY EN VERDUNOIS				
	GILLOT VERDUN				
	GONDOUINT STENAY				
	GOUPON DOMBRAS				
	GUIRLET COMMERCY				
	HABITAT CONFORT BAR LE DUC				
	HAUTS DE BREUIL COMMERCY				
	HEINRICH LIGNY				
	HENRY JACQUES VAUCOULEURS				
	HERBEMONT VERDUN				
	HOFFMANN LIGNY EN BARROIS				
	HOTEL RESTAURANT DU CENTRE				
	LIGNY EN BARROIS				
	INTERSPORTS LA HUTTE VERDUN				
	INOVOL VERDUN				
	KASSBOHRER INDUSTRIES LIGNY				
	LA BELLE HELENE SOMMEDIEUE				
	LACTO SERUM FRANCE				
	LA MAIN A LA PATE BAR LE DUC				
	LDC MEUBLES LIGNY EN BARROIS				
	LEGRAND FRERES COMMERCY				
	LENOIR LONGWY				
	LES BOIS DE LA ROCHOTTE				774W
	GONDRECOURT LE CHATEAU				
	LES RAPIDES DE LA MEUSE BAR				
	LE VERN JEAN ETAIN				
	LOCKERT BAR LE DUC				
	LOMBARD R. COMMERCY				
	LORRAINE GLACES DIEUE				
	LOUIS ET DAVIGNON BELLEVILLE		774 W		
774 W 4	MARTIN MANUEL TRONVILLE				
	MARVILLE METAL MONTMEDY				
	MAYEUR FRERES BEUREY SUR SAULX				
	HOYOT HAUDAINVILLE				
	MEUSE INFORMATIQUE VERDUN				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3Tp 592/28

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
	PHARMACIE MAAS ST MIHEIL				
	M.F.R. VIGNEULLES LES HATTONCHA.				
	CABINET MANGIN BAR LE DUC				
	MEUSE OMNI STYLES GONDRECOURT				
	MEUSONIC MONTMEDY				
	MICHA BAR LE DUC				
	MIGEOT VERDUN				
	MILER BAR LE DUC				
	MILLET HAUDAINVILLE				
	MINKY COUTURE VAUCOULEURS				
	MONIQUE FLEURS VERDUN				
	MONTI DOMBRAS				
	MUSQUIN MONTMEDY				
	PBS MEUSE DEMANGE AUX EAUX				
	NOUVELLE DISTRIBUTION DU				
	BATIMENT NANT LE PETIT				
	OFFICE DE CONTENTIEUX DE LA				
	LORRAINE VERDUN				
	ORY FLOWERS CUP VAUX LES PALAM.				
774W 5	PANARD LINARD COUSANCES LES FORGES				
	LE PANORAMIX BAR LE DUC				
	PANTASHOP VERDUN				
	PAPETERIES SIBILLE STENAY				
	PERON ECOUVIEZ				
	PHARMACIE RADET BUN SUR MEUSE				
	SAHNER ETAIN				
	PIANEZZI VOID VACON				
	PIERRE Jacquy LES PAROCHES				
	PLATEL VERDUN				
	PLATINI BAR LE DUC				
	PORTOFINO BAR LE DUC				
	POTIER VERDUN				
	PREVOT HAUDAINVILLE				
	RAFFNER SOMMEILLES				
	REALMECA CLERMONT EN ARGONNE				774W
	REPROFFSET VERDUN				
	RHOVYL TRONVILLE EN BARROIS				
	RODIER VERDUN				
	ROTOGRAF MONTMEDY				
	ROLLIN LIGNY EN BARROIS				
	ROUSSEL NEUVILLY EN ARGONNE				
	ROUTTAND ETAIN		774 W		
	ROY ROBERT VERDUN				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3Tp 592/28

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
774 W 6	SACIME VERDUN				
	SALVESTRIN VERDUN				
	STE NOUVELLE CTA VERENNES				
	SCIERIE DU BARROIS EONGEVILLE				
	SEILIGMANN VAUCOULEURS				
	SOCOBA BAR LE DUC				
	SPECCHIA TRIAUCOURT				
	SODIBAR BAR LE DUC				
	SOMECO FAINS LES SOURCES				
	SOMIFIS VERDUN				
	SOUQUET DIFFUSION BAR LE DUC				
	STEFF NEBOT ET FRIANCY VERDUN				
	SYLVEA BOULIGNY				
	STE D'APPROVISIONNEMENT DE LA FENSCH YUTZ				
	SODETAL TRONVILLE EN BARROIS				
	SIMON PIERRE FAINS LES SOURCES				
	SDF SIMON GIMECOURT				
	SOBABIT BAR LE DUC				
774 W 7	SOBETRAM BAR LE DUC				
	SOBABI BAR LE DUC				
	SOCOBI COMMERCY				
	STE MEUSIENNE DE SALAISONS LOISEY				
	TARA CONSTRUCTION ST MIHIEL				
	THOMAS VAUCOULEURS				
	TOTI BUSSEZ TREMONT SUR SEUEX				
	TOUSSAINT DIEUE				
	VERDIS VERDUN				
	VERON BAR LE DUC				
	WISNIEWSKI BOULIGNY				
	ZANFONATTO LIGNY EN BARROIS				
774 W 8	DEMANDES DE PRIME A LA CREATION D'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES ARTISANLES POUR L'ANNEE 1984				774 W
9	DEMANDES DE PRIME A LA CREATION D'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES ARTISANLES POUR L'ANNEE 1983				
774 W 10 - 11	DECLARATIONS MENSUELLES OBLIGATOIRES DES MOUVEMENTS DE MAIN-d'OEUVRE POUR LES ETS DE PLUS DE 50 SALARIES	1985	774 W		

piles en avril 1985

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3Tp 592/-8

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

774W

Le chef du service versant

P/ Le Directeur Départemental
du Travail & de l'Emploi
Le Contrôleur du Travail

Catherine LECLERC

Le Directeur des Services d'Archives

18 mars 1987

Gérard MAUDUECH

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

774 W